

Le bon usage des anti-infectieux - ICATB2 en région Centre - Rôle de la CRAI -

S. PROVOT (Pharmacien - Pilote de la CRAI – CHRU Tours)
 MC. LANOUE (Pharmacien coordonnateur – OMéDIT Centre)



Politique de généralisation des indicateurs de qualité et de sécurité des soins

- Outils de pilotage de la qualité des soins (établissement)
- Outils de reporting (région national)
- Outils de transparence (usagers)
- 16 indicateurs généralisés
- 9 coordonnés /HAS (tenue dossier patient et anesthésique, IDM,...)
- 7 indicateurs du tableau de bord des infections nosocomiales
 → organisation, moyens et actions mis en place pour la maîtrise du risque infectieux

Améliorer la qualité et la sécurité des soins

Nouveau CBU ← Certification 2014 ← Décret CME

Projet d'arrêté / RAE à paraître

n°2013-841 du 20 septembre 2013

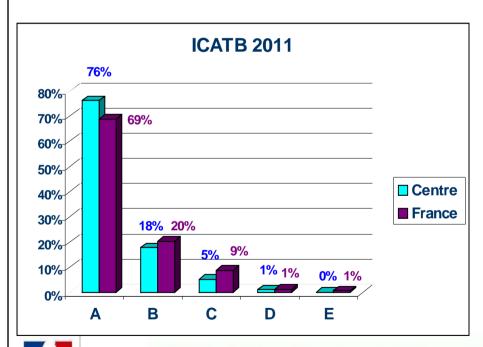
- Définition de la politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles
 - le **programme d'action relatif au bon usage** des médicaments et des dispositifs médicaux comprend un **volet sur les antibiotiques**
- Bon usage
 - Suivi de l'indicateur composite du bon usage des antibiotiques ICATB 2 (recueilli tous les ans)
 - Décret 2013-841 du 20 septembre 2013 « Le référent en antibiothérapie assiste la CME dans la proposition des actions de bon usage des antibiotiques et l'élaboration des indicateurs de suivi de mise en œuvre de ces mesures ; il organise le conseil thérapeutique et diagnostique dans l'établissement. Une même personne peut assurer cette fonction au sein de plusieurs établissements de santé dans le cadre d'une action de coopération »

Etat des lieux en région Centre

Contrôles ARS/12 éts



- Compétence ?
- Informatisation partielle des prescriptions
 - Connexions labo microbiologie ?
- Liste ciblée ATB et protocoles en place
 - Critères d'utilisation ?
- Réévaluations
 - 48-72h rare 7 jours ??



PLATINES : PLATeforme d'INformations sur les Etablissements de Santé

Mise à jour des données : Novembre 2012

La CRAI

 Une culture ancienne et une capacité forte de mobilisation des professionnels



- Autour du Bon usage
 - Fiches BU, Guide, Ordonnances (site OMédit), suivi des consommations
- Autour du processus de la prise en charge médicamenteuse dans le parcours de soins/gestion des risques intégrée
- Avec une forte expertise de travail en réseau



Indicateur composite d'activité de bon usage des antibiotiques

ICATB

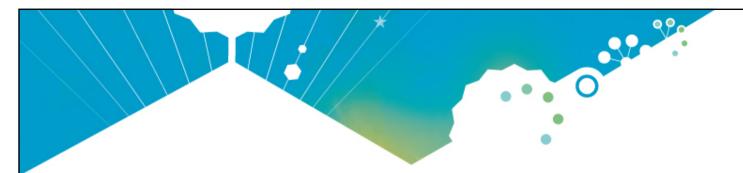
- Reflète le niveau d'engagement de l'établissement de santé, dans une stratégie d'optimisation de l'efficacité des traitements antibiotiques
- Associe des objectifs individuels pour le patient (meilleur traitement possible) et collectifs (limitation de l'émergence de bactéries résistantes)
- 11 items

ICATB 2

INSTRUCTION N° DGOS/PF2/2012/286 du 16 juillet 2012

- 2^{nde} génération qui doit remplacer l'indicateur ICATB (version 1) introduit en 2006
- Résultats de simulation d'ICATB 2 sur les données 2012 (nov 2013)
- 1ère année de diffusion publique en 2014 (données 2013)
- 27 items

Exigences renforcées



Partager et mutualiser pour répondre aux exigences

Etat des lieux

Réalisation d'un enquête visant à identifier les items pour lesquels un outil régional serait nécessaire afin d'aider les établissements de la région Centre à répondre à cet indicateur.



Méthode

■ Diffusion d'un questionnaire à toutes les pharmacies des établissements MCO, SSR et PSY de la région Centre.

1	Observatoire des Médicaments, des Dispositifs médicaux									
3		Nom de l'établissement :								
5	Type établissement (MCO / SSR / PSY) : Nom et fonction de la personne qui complète l'enquête :									
7			ITEMS					Pouvez-vous fournir l'élément de preuve demandé ?	Souhaitez-vous un outil régional vous permettant de répondre aux éléments pour lesquels vous êtes en difficulté ?	Avez-vous déjà un document à partager ?
8	٠	Politique	ATB01	Le programme d'action relatif au bon usage des médicaments et des dispositifs médicaux comprend un volet sur les antibiotiques						
9	sation	^{jilosu} i,	ATB02	Chaque prescripteur a accès à un conseil diagnostique et thérapeutique en antibiothérapie						
10	Organisation	Accès à conseil	ATB03	Les modalités de collaboration entre le référent en antibiothérapie, le pharmacien, le microbiologiste et l'infectiologue le cas échéant, sont définies			iologiste et			
11		Alente	ATB04	Il existe une procédure d'alerte validée par la CME pour une réévaluation de l'antibiothérapie						
13		Informatique	ATBM1	Il existe une connexion informatique entre les secteurs d'activités des prescripteurs, le laboratoire de microbiologie et la pharmacie						
14		Infor	ATBM2	La prescription de	otion des antibiotiques est informatisée					
15			АТВМЗ	Il existe un (des) re	férent(s)en	antibiothér	anie			

Organisation

- Politique
- Accès à conseil
- Alerte

Moyens

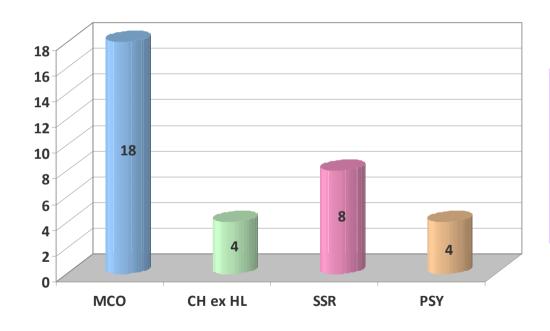
Informatique, humains, formation

Actions

- Prévention
- Surveillance
- Evaluation

Résultats

■ Enquête région Centre (34 éts/96 concernés → 35,4%)

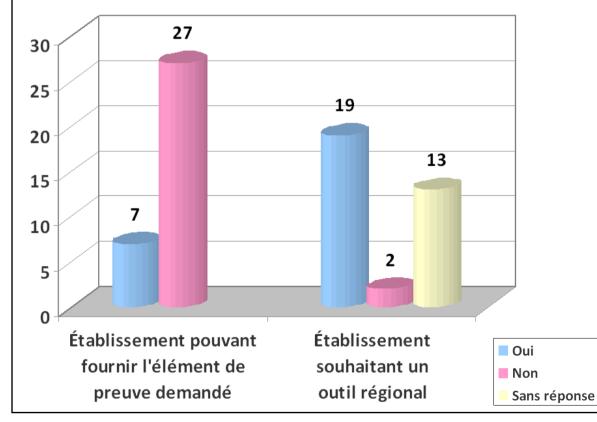


34 établissements ont répondu

- 18 MCO (41%)
- 4 CH (27%)
- 8 SSR (35%)
- 4 PSY (29%)

Résultats Chapitre « Organisation »

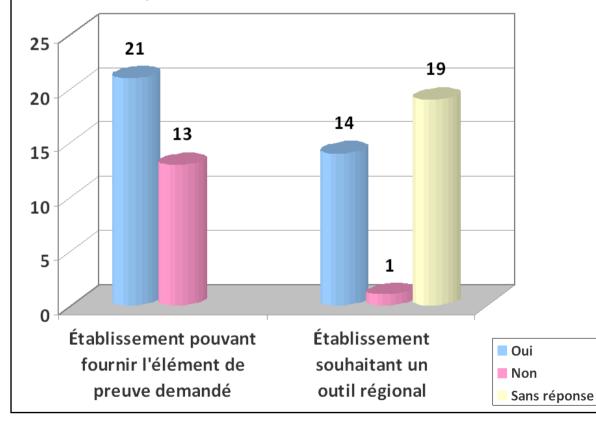
Item ATB03 : « les **modalités de collaboration** entre le référent en antibiothérapie, le pharmacien, le microbiologiste et l'infectiologue le cas échéant, sont elles-définies ? »



- **79%** des établissements ne peuvent fournir l'élément de preuve demandé
- 55% souhaitent un outil régional pour les aider
- 1 établissement propose de partager un document

Résultats Chapitre « Moyens »

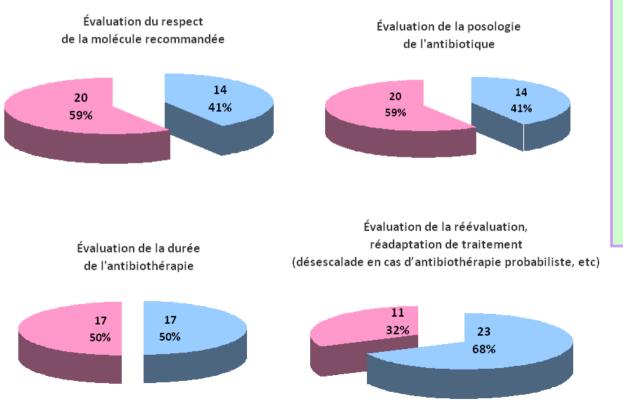
Item ATBM6: « Une **formation des nouveaux prescripteurs**, permanents ou temporaires est-elle prévue par l'établissement pour le bon usage des antibiotiques ? »



- 38% des établissements ne peuvent fournir l'élément de preuve demandé.
- 41% souhaitent un outil régional pour les aider.
- 1 établissement propose de partager un document

Résultats Chapitre « Actions »

Item **ATBA11**: **évaluation du respect du bon usage** des antibiotiques lors de la prescription.



 Pour ces 4 items, 35 à 47% des établissements souhaitent un outil régional

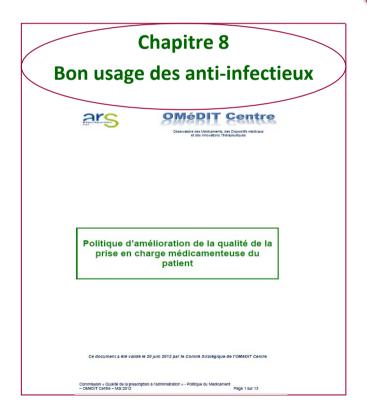
• 1 à 2 établissements ont déjà un document qui pourrait être partagé

Partager et mutualiser pour répondre aux exigences

Propositions de la CRAI

- Répondre aux attentes des établissements
- Proposer des éléments de réponse qui seront à adapter au niveau de chaque établissement
- Créer une boite à outil
- Ajouter un chapitre bon usage des antibiotiques dans la politique d'amélioration de la qualité de la prise en charge médicamenteuse du patient

Possibilité de réalisation de fichiers clé en main consommation ATB en DDJ par la cellule de coordination de l'OMéDIT



Partager et mutualiser pour répondre aux exigences

Une boîte à outils ICATB2

Documents partagés



Conclusion

La CRAI

- Une expertise régionale reconnue pour l'animation d'une politique coordonnée de bon usage des antibiotiques
- À disposition des référents en antibiothérapie
- N'hésitez pas à lui transmettre vos attentes